

BENIN

AMNESTY  
INTERNATIONAL



# MAGAZINE DU CAMP JEUNES 2025



**EDITION 2025**

**GRAND-POPO**

## CONTACTS

[info@aibenin.org](mailto:info@aibenin.org)

+229 64 42 02 63

[www.amnestybenin.org](http://www.amnestybenin.org)

[facebook.com/aibenin](https://facebook.com/aibenin)

## SIÈGE

Carré 865 Immeuble  
François GOMEZ,  
Aïdjèdo, Cotonou,  
Benin



# SOMMAIRE

1. Cérémonie d'ouverture	Pge 04
2. Projection du film « Social dilemma »	Pge 07
3. Conférence inaugurale	Pge 10
4. Panel de discussion	Pge 13
5. Communication	Pge 16
6. Atelier	Pge 19
7. Hackathon créatif	Pge 22
8. Présentation des projets Hackathon	Pge 25
9. Fact-checking	Pge 28
10. Sécurité numérique	Pge 31
11. Olympiade des droits humains : sport, fair-play et cohésion	Pge 34
12. Rideau sur une aventure militante inoubliable	Pge 37

A group of young people, mostly men, are seated around a table in a room with orange curtains. They are looking towards the camera or each other. The lighting is warm and slightly dim. The text is overlaid on the image.

# Cérémonie d'ouverture

## Jeunesse et cyber-engagement en faveur des droits humains

La cérémonie d'ouverture du Camp Jeunes 2025 d'Amnesty International Bénin s'est tenue le 29 juillet à l'hôtel Bel Azur de Grand-Popo, marquant le lancement officiel des activités placées sous le thème « **Jeunesse et cyber-engagement en faveur des droits humains** ». L'événement a réuni M. Wilfried EHAKO, représentant du Conseil d'Administration, M. Romaric ASSOGBA, représentant du Secrétariat National, et Mlle Christelle AVODAHO, représentante du Comité Enfants et Jeunes. Dans leurs interventions respectives, chacun.e a encouragé les participant.e.s à vivre pleinement cette expérience unique, à profiter des échanges et des formations, et à en ressortir plus engagé.e.s et mieux outillé.e.s pour défendre la cause des droits humains à l'ère numérique.



## Mot de bienvenue du Secrétaire général du Conseil d'administration d'Amnesty International Bénin

Chères participantes, chers participants,  
Distingués invités,  
Chers collègues,  
Mesdames et Messieurs,

C'est avec un immense plaisir et une profonde fierté que je vous souhaite la bienvenue à ce camp des jeunes organisé par Amnesty International Bénin, placé sous le thème : « Jeunesse et cyber-engagement en faveur des droits humains ».

Ce camp est bien plus qu'une rencontre ; c'est un espace d'inspiration, de formation et de mobilisation pour vous, jeunes engagés, qui avez choisi de faire entendre votre voix dans la défense des droits humains. Vous représentez l'espoir, la force et l'avenir de notre mouvement, mais aussi de notre société tout entière.



**M. Wilfried EHAKE**  
**SG Conseil d'Administration**

Mais cet engagement doit aussi être éclairé, responsable et sécurisé. C'est pourquoi ce camp vous permettra d'acquérir non seulement des compétences techniques, mais aussi une compréhension éthique et stratégique du cyber-engagement.

Je remercie chaleureusement toutes les personnes et structures qui ont rendu possible cette initiative : les formateurs, les partenaires, les bénévoles et, bien sûr, vous les jeunes, qui avez répondu présents avec enthousiasme.

Je vous invite à profiter pleinement de chaque moment, à partager vos idées avec ouverture, à apprendre les uns des autres, et surtout, à rêver d'un monde plus juste et à agir pour le bâtir.

Sur ces mots, je déclare ouvert le camp des jeunes d'Amnesty International Bénin, et je vous souhaite des travaux fructueux, enrichissants et porteurs d'espoir.

*Vive la jeunesse engagée !  
Vive les droits humains !  
Vive Amnesty International Bénin !*

Je vous remercie.

# Projection du film « Social dilemma »

À la croisée de la connexion et de la manipulation, les réseaux sociaux soulèvent des enjeux majeurs. Lors d'une projection du film *The Social Dilemma*, les participants ont été confrontés à une réalité souvent ignorée : ce que cachent vraiment nos écrans.

Autant ils peuvent rapprocher les individus, autant les réseaux sociaux peuvent se révéler nuisibles pour leurs utilisateurs. Cette double face du numérique a été brillamment mise en lumière à travers la projection du documentaire *The Social Dilemma*, réalisé par Exposure Labs et le Center for Humane Technology. Une immersion brutale, mais nécessaire, dans les rouages d'un monde hyperconnecté. Les plateformes comme Facebook, Instagram ou TikTok sont conçues pour capter notre attention et la retenir. Chaque clic, chaque pause est analysée par des algorithmes qui adaptent les contenus à nos préférences dans le but de maximiser notre temps d'écran. Résultat : une dépendance croissante, aux conséquences alarmantes — troubles de l'attention, anxiété, isolement, cyberharcèlement, diffusion de fausses informations, voire augmentation des taux de suicide chez les jeunes.





Mais les effets dépassent la sphère personnelle. Ces plateformes servent également à manipuler l'opinion publique, influencer les comportements de consommation et fragiliser les libertés individuelles. La collecte massive de données personnelles alimente une industrie tentaculaire qui exploite nos émotions à des fins commerciales et politiques. Des scandales comme Pizzagate ou Cambridge Analytica illustrent clairement cette dérive.

« Si tu n'as pas à payer pour un produit, c'est que tu es le produit. » Cette phrase résume parfaitement la logique de ces plateformes : nous ne sommes pas les clients, mais bien la marchandise.



À l'issue de la projection, les participants ont exprimé une véritable prise de conscience. M. Romaric ASSOGBA est intervenu pour approfondir le débat et proposer des pistes d'action : sensibilisation, régulation des NTIC, et usage plus critique des réseaux sociaux. Car il est temps de reprendre le contrôle.



# Conférence inaugurale

***Le numérique, un levier d'engagement citoyen pour les jeunes défenseur·e·s des droits humains***

La conférence inaugurale du Camps jeunes 2025 d'Amnesty International Bénin, *animée par la journaliste et activiste numérique Ganiath Bello* a été une session inspirante sur l'importance du numérique comme outil d'engagement citoyen pour les jeunes défenseur·e·s des droits humains. En s'appuyant sur un rappel historique, elle a évoqué l'action de figures emblématiques comme Martin Luther King, Gandhi, Nelson Mandela, Miriam Makeba ou encore Thomas Sankara, qui ont défendu les droits humains bien avant l'ère numérique, à travers des moyens traditionnels comme la presse écrite, les conférences, la mobilisation communautaire, les réseaux de solidarité et les documents imprimés.

# Les défenseurs des droits humains avant le développement du numérique.



# Le numérique, un levier d'engagement citoyen pour les jeunes défenseurs (ses) des droits humains.

Conférence Amnesty International Bénin  
Grand-Popo (Bel Azur)  
Mardi 29 Juillet 2025

Ganiath Bello



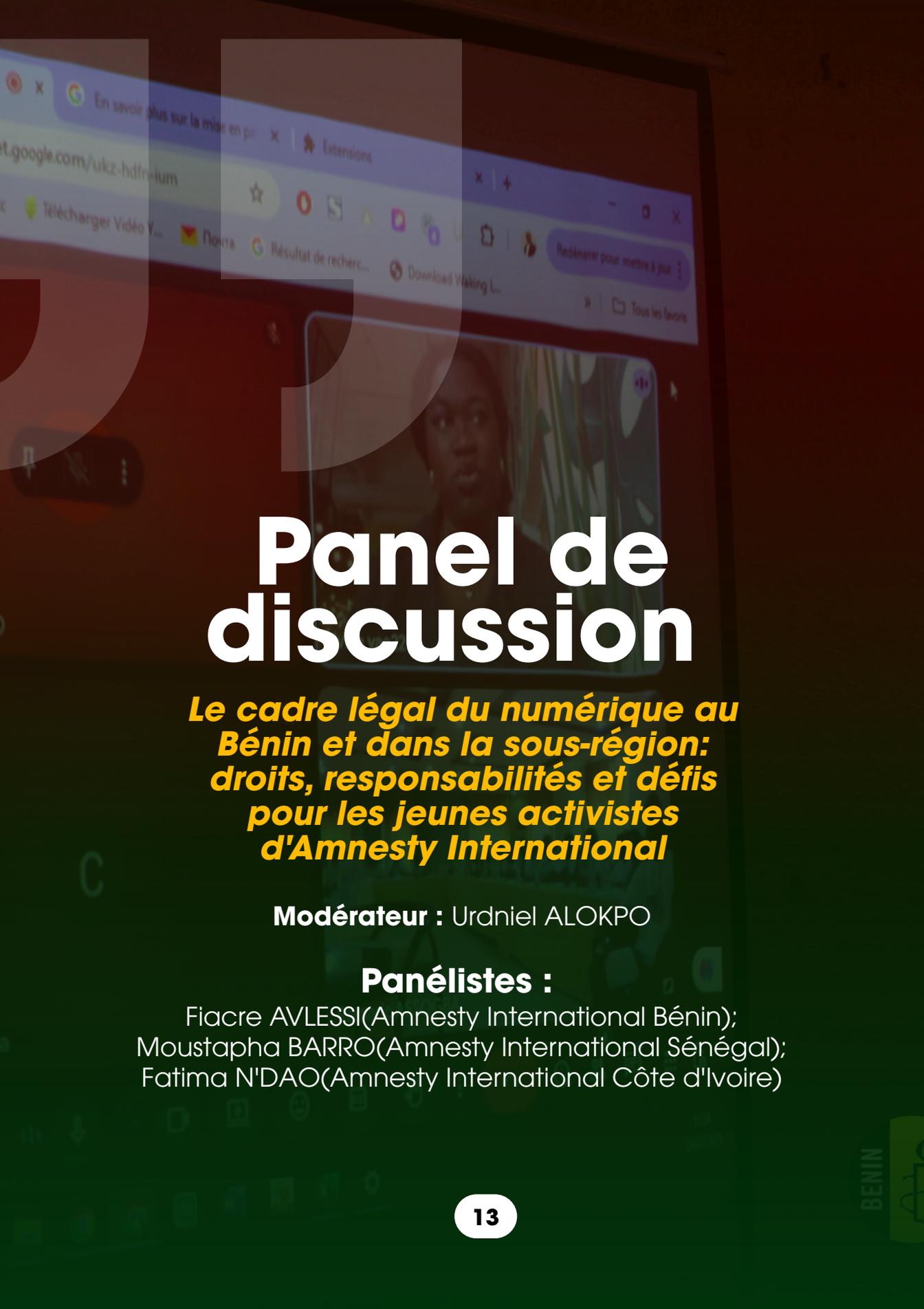


Aujourd’hui, à l’ère du numérique, les méthodes ont évolué. Les activistes peuvent désormais sensibiliser, éduquer et mobiliser à travers des contenus numériques variés : vidéos, articles, podcasts, webinaires, campagnes sur les réseaux sociaux, forums, pétitions en ligne ou encore enquêtes participatives. Ils disposent également d’outils puissants pour documenter les violations des droits humains, organiser du plaidoyer ciblé, et faire pression sur les décideurs grâce aux plateformes numériques. La sécurité en ligne est également devenue un enjeu central, nécessitant l’usage d’outils de communication sécurisés et une formation aux bonnes pratiques numériques.

Des figures contemporaines comme Boniface Mwangi, Nathalie Yamb, Kemi Séba, Sandra Idossou ou encore Landry Angelo Adélakoun montrent comment les réseaux sociaux peuvent devenir de véritables plateformes de mobilisation et d’influence. Ce dernier a d’ailleurs partagé son expérience, affirmant que l’internet est « l’un des moyens les plus précieux de lutte » aujourd’hui.

En conclusion, le numérique apparaît comme un levier incontournable pour amplifier la voix des défenseur.e.s des droits humains, à condition de l’utiliser avec stratégie, conscience et sécurité.





# Panel de discussion

***Le cadre légal du numérique au Bénin et dans la sous-région: droits, responsabilités et défis pour les jeunes activistes d'Amnesty International***

**Modérateur :** Urdniel ALOKPO

**Panélistes :**

Fiacre AVLESSI(Amnesty International Bénin);  
Moustapha BARRO(Amnesty International Sénégal);  
Fatima N'DAO(Amnesty International Côte d'Ivoire)



Modéré par Urdniel ALOKPO, le panel sur « Le cadre légal du numérique au Bénin et dans la sous-région : droits, responsabilités et défis pour les jeunes activistes » a réuni trois panélistes d'Amnesty International : Fiacre AVLESSI (Bénin), Moustapha BARRO (Sénégal) et Fatima N'DAO (Côte d'Ivoire). La discussion a débuté avec la liberté d'expression, reconnue comme un droit fondamental dans l'article 23 de la Constitution béninoise ; 19 de la constitution ivoirienne ; 08 de la constitution sénégalaise et l'article 550 du Code du numérique béninois. Fiacre a souligné que la liberté d'expression est une flamme à entretenir et non un feu à éteindre, tout en dénonçant les limites imposées par certaines dispositions, notamment les représailles subies par les activistes. Fatima a insisté sur la surveillance accrue, rappelant les périodes où certaines plateformes comme TikTok ou Facebook ont été restreintes. Moustapha a mis en lumière les dangers que courent les jeunes défenseurs : harcèlement, intimidation, et pressions constantes.



La question de la responsabilité numérique a ensuite été abordée. Fiacre a dénoncé l'article 550 du Code du numérique, qu'il juge liberticide, et a rappelé l'interdiction de l'enregistrement sans consentement (article 527). Il a recommandé d'adopter des pratiques prudentes sur les réseaux : bloquer les harceleurs, porter plainte, se former et chercher l'information.

Fatima a présenté l'application Amnesty Academy comme un outil de formation essentiel, tout en soulignant les opportunités offertes par le numérique pour organiser, sensibiliser et militer. Le panel s'est achevé sur des recommandations pour Amnesty International Bénin : renforcer les formations, protéger les militants et s'assurer du respect des conventions par l'État. En guise de messages forts, Fiacre et Fatima ont rappelé qu'un bon militant doit être formé, prudent, et conscient des limites de ses actions en ligne.



# Communication

## Créer une campagne digitale en faveur des droits humains

Animée par **M. Eugène DEGUENON**

Consultant en communication digitale et  
chargé de communication de l'Association  
des blogueurs du Bénin (AB-Bénin)

La deuxième communication de la deuxième journée du Camp ), portait sur la création de campagnes digitales en faveur des droits humains. Dès l'introduction, une phrase forte a retenu l'attention de l'auditoire : « Le monde est un village planétaire. » Cette phrase illustre parfaitement la puissance du numérique dans le rapprochement des individus et des idées. M. DEGUENON a défini la campagne digitale comme une forme de communication utilisant des outils numériques pour atteindre une cible bien précise. Il a également attiré l'attention sur les algorithmes des plateformes, qui filtrent les publications : un contenu mal formulé ou non conforme aux standards peut être masqué. Il est donc essentiel de publier de manière stratégique.

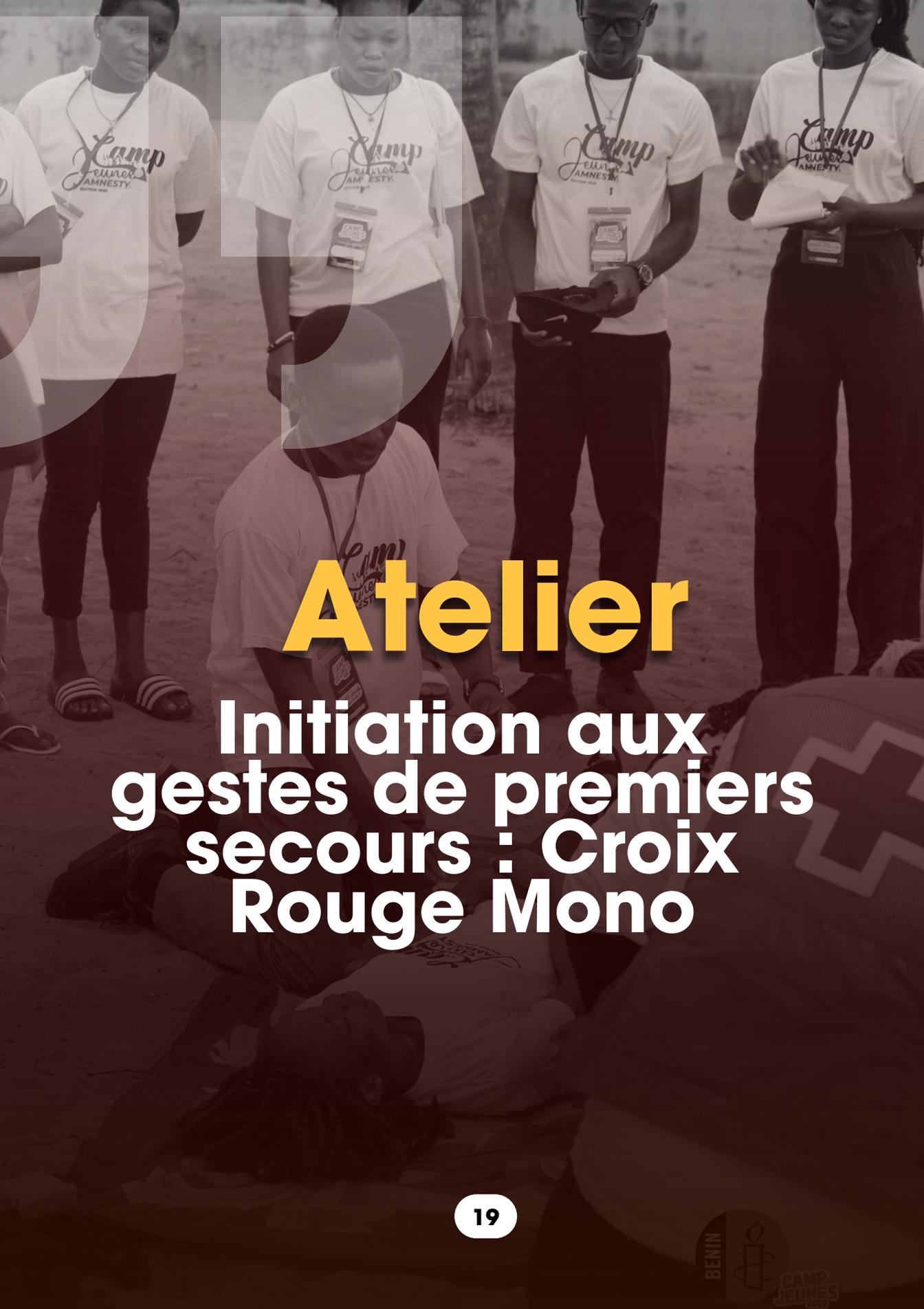
Avant de lancer une campagne, plusieurs étapes doivent être respectées : d'abord, identifier clairement sa cible – en précisant notamment l'âge ou la catégorie socioprofessionnelle – afin d'adapter les messages. Ensuite, il est crucial de définir des objectifs SMART (Spécifiques, Mesurables, Atteignables, Réalistes, Temporels). Le choix des réseaux sociaux doit également être réfléchi : Facebook pour toucher les jeunes, X (ancien Twitter) pour s'adresser aux décideurs politiques ou administratifs. Il faut formuler un message clair, accessible et pertinent.



Trois types de campagnes ont été présentés : la **sensibilisation**, qui privilégie des messages simples ; la **communication spécifique**, orientée vers un public bien défini ; et l'**influence**,

qui cherche à faire passer une idée forte sans tomber dans la haine ou la manipulation. Pour conclure, M. DEGUENON a rappelé que les réseaux sociaux représentent aujourd'hui un levier incontournable pour promouvoir les droits humains et mobiliser efficacement en ligne.





# Atelier

Initiation aux  
gestes de premiers  
secours : Croix  
Rouge Mono

L'atelier sur les gestes de premiers secours a débuté par une immersion dans l'histoire du Mouvement international de la Croix-Rouge, fondé en 1863 à Genève par Henry Dunant. Profondément marqué par les souffrances observées lors de la bataille de Solferino (1859), Dunant a relaté cette expérience dans *Un souvenir de Solferino*, qui inspira la création d'une organisation neutre et impartiale au service des blessés de guerre. Les principes fondamentaux du Mouvement - humanité, impartialité, neutralité, indépendance, volontariat, unité et universalité - ont été présentés, de même que les symboles qui les incarnent : la Croix-Rouge, le Croissant-Rouge et le Cristal-Rouge. Le formateur a expliqué la structure du Mouvement, composée du CICR, de la Fédération internationale et de 192 Sociétés nationales, ainsi que le rôle du protocole additionnel aux Conventions de Genève.



La seconde partie a permis aux participants de passer à la pratique. Ils ont appris à assurer leur propre sécurité, celle de la victime et à évaluer l'environnement. L'évaluation de l'état d'une victime comprend l'appel aux secours, l'observation, l'interaction verbale et la sécurisation des effets personnels. Un point important a été souligné : seul un médecin légiste peut déclarer un décès. Le terme recommandé pour désigner une victime inconsciente est « victime incontinente ».

La Position Latérale de Sécurité (PLS) a été enseignée comme geste de base : placer la victime sur le côté, vérifier la respiration, ouvrir délicatement la bouche et stabiliser la posture. Une synthèse finale a rappelé les étapes clés : sécurité, évaluation, alerte, premiers secours et soutien psychosocial. L'atelier, à la fois interactif et pédagogique, a permis de renforcer les compétences des participants, tout en établissant un lien concret entre les principes humanitaires et leur application sur le terrain.





# Hackathon créatif

La deuxième journée du Camp Jeunes 2025 s'est achevée sur une note d'innovation et de créativité avec l'Hackathon créatif intitulé « **Mon projet de cyber-engagement pour les droits humains au Bénin** ».



Répartis par localité, les participant·e·s ont formé quatre groupes et se sont penché·e·s sur la conception de campagnes digitales visant à répondre à des enjeux spécifiques liés aux droits humains dans leurs communautés respectives. L'objectif : mettre en pratique les compétences acquises en communication digitale, tout en développant des stratégies concrètes et adaptées au contexte local.

Les groupes étaient constitués comme suit :

- **Groupe 1** : Cotonou, Calavi, Akodéha, Zogbodomè
- **Groupe 2** : Porto-Novo, Sèmè, Adjarra, Aguégoué
- **Groupe 3** : Dangbo, Bonou, Tatonnonkon, Pobè, Kétou
- **Groupe 4** : Parakou, Kouandé, Natitingou



Durant plusieurs heures, les jeunes ont échangé des idées, analysé les réalités de terrain, identifié les cibles et défini des messages forts pour mobiliser leur communauté. Les projets développés ont intégré des outils numériques variés : réseaux sociaux, vidéos, visuels impactants, hashtags stratégiques et actions interactives pour susciter l'engagement.

Cet exercice a permis de révéler la créativité et l'esprit d'équipe des campeurs, tout en démontrant que le numérique est un levier puissant pour défendre et promouvoir les droits humains. Les campagnes issues de cet Hackathon serviront de base à des initiatives concrètes que les participant·e·s pourront mettre en œuvre après le camp, prolongeant ainsi l'impact de cette expérience au-delà de Grand-Popo.





# Présentation des projets Hackathon

Dans l'après-midi du 30 juillet 2025, les campeurs ont présenté les projets conçus dans le cadre du Hackathon Créatif.

## Groupe 1 - Cotonou, Calavi, Akodéha, Zogbodomé

### Projet : Lutte contre l'exploitation économique des enfants dans les feux tricolores et dans les rues

Ce groupe s'attaque à la recrudescence des enfants vendeurs dans les rues. Leur campagne (2025-2026) repose sur la sensibilisation, l'information et le plaidoyer. Elle sera menée à travers des publications quotidiennes et des vidéos hebdomadaires sur les réseaux sociaux.



**Hashtag clé :** #FTsansEnfants

**Alliés :** institutions publiques, ONG, médias

**Adversaires :** parents, artisans, commerçants informels

**Indicateur de succès :** réduction visible du nombre d'enfants dans la rue

**Risques :** désinformation, passivité des autorités.

## Groupe 2 - Porto-Novo; Sèmè; Adjarra; Aguégué

### Projet : Zéro retard dans la prise en charge des patients



L'objectif est d'améliorer la réactivité du personnel médical d'ici décembre 2025. La campagne cible les agents de santé via Facebook, WhatsApp et la radio, avec des formats variés (réels, affiches, stories).

**Hashtags :** #SoinsRapides, #ZeroRetardDansLesSoins

**Alliés :** Amnesty International Bénin, autorités locales

**Adversaires potentiels :** certains professionnels de santé

**Risques :** faible engagement du public, piratage des comptes

### Groupe 3 – Dangbo, Bonou; Tatonnonkon, Pobè; Kétou

#### Projet : Zéro enfant apprenti

Ce projet dénonce l'exploitation des enfants dans les ateliers, en ciblant la tranche des 14 à 60 ans. La campagne s'appuie sur des visuels, des lives Facebook, des stories et émissions radio.



**Hashtag clé** : #FTsansEnfants

**Alliés** : institutions publiques, ONG, médias

**Adversaires** : parents, artisans, commerçants informels

**Indicateur de succès** : réduction visible du nombre d'enfants dans la rue

**Risques** : désinformation, passivité des autorités.

### Groupe 4 – Parakou, Kouandé, Natitingou

#### Projet : Santé mentale et stigmatisation chez les jeunes



Ce projet vise à briser les tabous liés à la santé mentale chez les jeunes de 15 à 35 ans. Prévue d'octobre 2025 à janvier 2026, la campagne inclut affiches, vidéos, et réels.

**Hashtags** : #SantéMentale, #StopStigmatisation, #BienEtreMental

**Alliés** : médias, organisations estudiantines, influenceurs

**Adversaires** : tabous sociaux, entourage familial

**Objectifs** : sensibiliser aux troubles mentaux, promouvoir l'écoute et le soutien

**Indicateurs** : taux d'interactions, partages, feedbacks

**Risques** : désinformation, blocage ou restriction de comptes

# Fact-checking

Vérification d'informations en ligne  
"fact-checking" : démasquer les  
fakes news et protéger la vérité.

Animée **par Harold ADJAHO**

Consultant en gouvernance,  
cybersécurité et analyste-chercheur



Chaque jour, nous sommes exposés à une avalanche d'informations. Certaines sont vraies, d'autres volontairement falsifiées ou manipulées. Lors de sa communication, Harold ADJHO, consultant en gouvernance des institutions financières et cybersécurité, a rappelé qu'une information virale peut manipuler, nuire, voire détruire, et que protéger la vérité est une responsabilité citoyenne. Pour mieux comprendre les fausses informations, il a distingué trois formes principales de désinformation : **les fakes news**, qui sont des informations totalement inventées et diffusées volontairement, sous forme de texte, d'image ou de vidéo ; **la mésinformation**, qui désigne la diffusion involontaire d'une information erronée ; et **la malinformation**, où des faits véridiques sont utilisés de manière détournée pour nuire à une personne, un groupe ou une cause.



Pour lutter contre ces dérives, Harold ADJAHO a proposé le recours au fact-checking, un processus rigoureux de vérification de l'information structuré en cinq étapes : vérifier la source de l'information, identifier son origine, recouper avec d'autres sources fiables, utiliser les outils de détection basés sur l'intelligence artificielle, puis rendre compte de manière claire et transparente des résultats obtenus. Il a également partagé une série d'outils pratiques pour accompagner cette démarche. Pour vérifier les images, il recommande Google Images, TinEye ou Yandex ; pour les vidéos, InVid et Amnesty YouTube DataViewer ; pour les métadonnées, FotoForensics et Metadata2Go ;

et pour repérer les contenus générés par intelligence artificielle, il suggère l'usage de plateformes comme GPTZero, Crossplag, Hive ou encore AI Text Detectors.

En conclusion, M. ADJAHO a insisté sur l'importance de rester vigilant face à certains signes de manipulation : langage flou, absence de source, incohérences visuelles ou anomalies techniques, autant d'indices révélateurs de contenus douteux. C'est sur cet appel à la prudence et à la responsabilité numérique individuelle que s'est achevée cette première communication



A young man with short dark hair, wearing a patterned shirt, is speaking into a microphone. He is looking slightly to the left. The background is blurred, showing a banner with a sun icon and some text. Large, semi-transparent letters 'J' and 'P' are visible on the left side of the image.

# Sécurité numérique

Introduction aux bonnes pratiques de protection des données, gestion des mots de passe et outils de confidentialité pour un engagement sécurisé.

Animée par **Jediel ADEFOULOU**



Dans la seconde communication du Mercredi 30 juillet 2025, brillamment animée par Jediel ADEFOULOU, nous avons reçu des conseils pratiques pour renforcer leur sécurité numérique, notamment sur les réseaux sociaux. Dès l'introduction, un message fort a été retenu : « Tout ce que nous publions constitue notre identité sur internet ». Partant de ce constat, le communicateur a insisté sur l'importance, en particulier pour les défenseuses des droits humains, de **protéger leur identité numérique** afin de se prémunir contre les risques de piratage, d'usurpation d'identité et d'autres menaces numériques.

Pour renforcer cette sécurité, plusieurs bonnes pratiques ont été recommandées : utiliser des **mots de passe robustes et uniques**, **mettre à jour régulièrement ses logiciels** et systèmes, **sauvegarder fréquemment ses données**, et utiliser des **outils de confidentialité adaptés**. L'ensemble de ces gestes simples mais essentiels permet de construire un environnement numérique plus sûr, propice à un engagement responsable. À l'issue de la session, nous sommes repartis mieux outillés, conscients des enjeux liés à la cybersécurité, et plus déterminés que jamais à utiliser les technologies de manière éclairée et sécurisée, au service de la défense des droits humains.





# Olympiade des droits humains : sport, fair-play et cohésion

L'après-midi de la troisième journée du camp s'est clôturée dans une ambiance à la fois festive et compétitive grâce aux Olympiades des droits humains. Les campeurs ont pris part à plusieurs épreuves sportives et ludiques, dont la course en sac, le football et le tir à la corde, symbolisant l'esprit de coopération, de persévérance et de solidarité qui anime les défenseur.e.s des droits humains.



Après les deux demi-finales, les meilleures équipes se sont affrontées lors des finales de football et de tir à la corde. À l'issue d'un match intense, c'est l'équipe Pirates FC composée de Baurice HOUNKPATIN ; DOGO Faridatou ; Romaric VODOUNOU ; Joël AYIFA ; SANI Nabil qui a remporté la victoire sur le terrain de football. En parallèle, l'épreuve de tir à la corde a vu triompher l'équipe composée de Laurent NASSARA ; Alfred TOMAVO ; Valentine TOSSOU ; Marie AKPAGNON ; Raoul HOUNKPATIN, qui s'est imposée avec force et coordination.





En marge de ces compétitions collectives, les campeurs ont également pris part à une course en sac, véritable moment de rire et de légèreté. Ce jeu traditionnel, apprécié pour son aspect convivial, a été brillamment remporté par Marius OLOUYOMI et Honoré, qui ont su faire preuve d'agilité et d'endurance.

Au-delà de la compétition, ces olympiades ont renforcé les liens entre les campeurs, favorisé l'inclusion, et rappelé que la défense des droits humains passe aussi par la cohésion, la fraternité et le dépassement de soi.



**Rideau sur  
une aventure  
militante  
inoubliable !**



Après quatre jours intenses de formation, de partage, de réflexion et de découvertes, le Camp des Jeunes d'Amnesty International Bénin s'est officiellement achevé hier 31 juillet 2025.

La cérémonie de clôture, empreinte d'une belle énergie collective, a été conduite par le représentant du Conseil d'Administration, le représentant du Secrétariat National, et la Coordinatrice du Comité Enfants et Jeunes, dans une atmosphère de fierté et de reconnaissance partagées.

La cérémonie de clôture, empreinte d'une belle énergie collective, a été conduite par le représentant du Conseil d'Administration, le représentant du Secrétariat National, et la Coordinatrice du Comité Enfants et Jeunes, dans une atmosphère de fierté et de reconnaissance partagées.











Nous sommes **Amnesty, un seul mouvement**. Notre vision est celle d'un monde où chaque personne peut se prévaloir de tous les droits énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme et les autres instruments internationaux de défense des droits humains.

ENSEMBLE, FAISONS DE L'INJUSTICE FAITE À AUTRUI, UNE AFFAIRE PERSONNELLE.